



ÉCODESIGN FAB LAB

UN ATELIER PARTAGÉ POUR CONCRÉTISER VOS IDÉES

BULLETIN D'ADHÉSION 2014

Je souhaite adhérer à l'APEDEC/ÉCODESIGN FAB LAB.
J'ai pris connaissance du règlement intérieur (voir verso).

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
CP :
VILLE :
E-MAIL:

Je règle la somme de :

- 50 euros (adhésion tarif solidaire – sur justificatif / 6 mois)
- 150 euros (adhésion personne physique / 1 an)
- 350 euros (adhésion personne morale / 1 an)

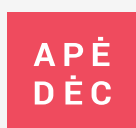
Par :

- espèces
- chèque bancaire à l'ordre de l'APEDEC

Fait le à

Signature de l'adhérent :

.....



APEDEC / ÉCODESIGN FABLAB
Z.I MOZINOR - LOT 38 D
2 à 20 avenue S.Allende
4^{ème} étage
93106 MONTREUIL

contact@ecodesignlab.org
www.apedec.org
09.81.29.17.31



îledeFrance

Un projet porté par l'APEDEC (association des professionnels de l'écodesign et de l'éco-conception) et soutenu par la région Île-de-France et le Syctom.

ÉCODESIGN FAB LAB / RÈGLEMENT – CGU V.1.2 – 27 JANVIER 2013

Mission : Les fab labs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui rendent possible l'invention en ouvrant aux individus l'accès à des outils de fabrication traditionnels et numériques. L'ÉCODESIGN FAB LAB intègre dans sa mission un objectif environnemental et une ambition design

ARTICLE 1 / ADHÉSIONS :

CATÉGORIES	MONTANT COTISATION	PARTAGE
1-Étudiant / Demandeur d'emploi / RSA	50 euros	Oui / creative common
2-Personne Physique	150 euros	Oui / creative common
3-Personne Morale	350 euros	Non / dépôt à la charge du pro

Chaque adhésion s'effectue à titre individuel.

ARTICLE 2 / DURÉE D'ADHÉSION :

- Les adhésions sont valables 12 mois (de date à date) pour chacune des catégories concernées. Selon votre adhésion un justificatif peut vous être demandé
- Toute adhésion entraîne automatiquement l'acceptation du règlement / CGU de l'ÉCODESIGN FAB LAB.

ARTICLE 3 / JUSTIFICATIF :

- L'ÉCODESIGN FAB LAB se réserve le droit de refuser toute adhésion sans justificatif adéquat.

ARTICLE 4 / PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET PARTAGE :

Pour les catégories 1 – 2 :

- Pour tout concept et/ou dessins, solutions techniques créés par un utilisateur ou groupe d'utilisateurs, le type de licence 'creative common' est au libre choix de l'utilisateur. L'APEDEC demande aux adhérents de citer sous la motion BY (obligatoire) la mention suivante ÉCODESIGN FAB LAB / nom du créateur.

Pour la catégorie 3 :

- Pour tout concept et/ou dessins, solutions techniques créés par un utilisateur ou groupe d'utilisateurs professionnels, le choix de la protection intellectuelle et le financement sont à la charge de l'entreprise concernée.

ARTICLE 5 / USAGE ET ACCÈS :

- Vous pouvez utiliser l'ÉCODESIGN FAB LAB pour apprendre, concevoir et fabriquer vos projets; vous devez apprendre à fabriquer par vous-même, et vous devez partager l'usage du lab avec d'autres utilisateurs.
- Le fab lab étant orienté écodesign, nous sollicitons les adhérents à venir dans l'optique d'apprendre à concevoir et de fabriquer des objets fonctionnels / utiles (mobilier, luminaires ...) visant à réduire les impacts environnementaux par rapport à un produit de référence.
- Les adhérents 1 -2 doivent respecter les horaires d'ouverture vendredi 10h-13h / 14h-17h.
- Les adhérents 3 doivent respecter les horaires d'ouverture jeudi 10h-13h / 14h-17h
- Pour la catégorie 3, par souci de confidentialité, l'accès est réservé à un nombre limité d'utilisateurs professionnels ou pour une entreprise (groupe d'utilisateurs), ce ou ces derniers restent encadré(s) par le fabmanager.
- Afin de respecter des conditions de sécurité optimales, la capacité de l'ÉCODESIGN FAB LAB est prévue pour accueillir 7 personnes maximum. Il est conseillé aux adhérents de réserver en avance.

ARTICLE 6 / RESPONSABILITÉ :

En tant qu'adhérent vous êtes responsable de :

- La sécurité : Savoir travailler sans abimer les machines et sans mettre en danger les autres utilisateurs. Respecter les consignes de sécurité respectives à l'utilisation de chaque machine.
- La propreté : Laisser chaque poste de travail rangé et propre après chaque utilisation. Le rangement du local s'effectue au fur et à mesure, une plage horaire est prévue pour les derniers rangements et nettoyage avec le fabmanager en fin de journée.
- Stockage : L'ÉCODESIGN FAB LAB n'est pas un local de stockage, il est conseillé aux adhérents de prévoir un moyen de transport pour transporter leurs objets même volumineux.
- La continuité : Assurer la maintenance, les réparations, la quantité de stock des matériaux, et reporter les incidents.

ARTICLE 7 / ÉDUCATION :

- La formation dans le fab lab s'appuie sur des projets et l'apprentissage par les pairs ; vous devez prendre part à la capitalisation des connaissances et à l'instruction des autres utilisateurs.

NB / L'ÉCODESIGN FAB LAB se réserve le droit d'exclure tout adhérent qui ne respecterait pas les articles cités précédemment.